

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
<b>Nettoyage des tissus</b> Détachage manuel Pré-brossage Déchargement du linge Repassage	<b>Perchloroéthylène</b>	Certaine	Produit utilisé dans les machines de nettoyage à sec. Émission possible lors de certaines opérations (détachage manuel, repassage de linge humide), de dysfonctionnements (fuite) ou de mauvaises utilisations des équipements (ouverture anticipée). Se reporter à la FAS 2 pour un avis sur la substitution.
	<b>Formaldéhyde</b>	Possible	Présent dans certains produits de détachage utilisés pour les taches hydrophiles (café, thé, vin, fruits).
	<b>Amiante</b>	Exceptionnelle	Présence à suspecter dans d'anciens accessoires de repassage (support de fer, tablier de repassage, presse à repasser...).
<b>Entretien et maintenance des équipements</b> (mise à niveau et alimentation, raclage des boues, nettoyage du distillateur et des filtres, autres opérations)	<b>Perchloroéthylène</b>	Certaine	Exposition possible lors du remplissage ou de la mise à niveau manuelle de perchloroéthylène dans certaines machines non automatisées, ou lors de l'élimination des boues.
	<b>Trichloroéthylène</b>	Exceptionnelle	Présence possible dans l'atmosphère et dans les boues, lorsque des vêtements de travail imprégnés de trichloroéthylène ont été nettoyés.
	<b>Silice cristalline</b>	Possible	Exposition possible dans les opérations de maintenance de certains filtres contenant des terres de diatomées.
	<b>Amiante</b>	Exceptionnelle	Exposition possible par certains matériaux d'isolation ou de calorifugeage (tuyaux servant à l'injection de vapeur).
	<b>Fibres céramiques réfractaires (FCR)</b>	Possible	

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou Circ 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

#### Pour en savoir plus

Page web du site INRS « Réglementation et classifications des agents CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/reglementation-cmr.html>

Page web du site INRS « Prévenir les risques liés aux produits CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/prevention-cmr.html>

Brochure de l'INRS « L'activité de nettoyage à sec » (ED 6025)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%206025>

Fiche d'aide à la substitution « Perchloroéthylène. Nettoyage à sec » (FAS 2)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAS%202>

Fiche toxicologique INRS « Tétrachloroéthylène » (FT 29)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd/doc/fichetox.html?refINRS=FT%2029>

Brochure de l'INRS « Activité de nettoyage à sec utilisant des solvants combustibles. Prévention et protection contre les risques incendie et explosion » (ED 6102)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%206102>

Rapport d'étude INERIS « Note sur les produits de substitution du perchloroéthylène dans les installations de nettoyage à sec (Ersa-05 n°9) » (2005)

[http://www.ineris.fr/centredoc/rapport\\_ersa.pdf](http://www.ineris.fr/centredoc/rapport_ersa.pdf)

Document CRAMIF « Nettoyage à sec » (DTE 161)

<http://www.cramif.fr/pdf/risques-professionnels/dte-161-nettoyage-a-sec-risques-prevention-guide.pdf>

Arrêté du 5 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 31 août 2009 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2345 relative à l'utilisation de solvants pour le nettoyage à sec et le traitement des textiles ou des vêtements

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000026737424&dateTexte=&oldAction=rechJO&ategieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000026737424&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'[INRS](http://www.inrs.fr) ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAR 28 • Mise à jour novembre 2013

Fiche disponible sur le site : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)